4 - ENTRETIEN - METHODE DE LAVAGE

Ce masque en (PP SPUNBOND) a été conçu pour être lavé et réutilisé 10 fois maximum.

Sortez le masque du contenant et placez le dans la machine à laver. Ensuite se laver les mains immédiatement après l'avoir placé dans la machine.

Lavez en machine à 60°C minimum pendant minimum 30 minutes de cycle.
Evitez l'essorage si possible en faisant une vidange après le rinçage

Utilisez un détergent classique.
L'utilisation d'adoucissant n'est pas préconisée.

Il est recommandé un séchage complet du masque dans un délai inférieur à deux heures après la sortie du lavage.

Ne pas utiliser de fer à repasser ou à vapeur

Une inspection visuelle du masque avec les mains lavées doit être réalisée après chaque cycle de lavage. En cas de détection de dommage du masque (s'il est moindre d ajustement, déformation, usure, etc) **le masque doit être jeté.**

Stockage: masques non utilisés à stocker dans un endroit propre, sec et à l'abri de la lumière.

CONDITIONS GENERALES

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 deux nouvelles catégories de masques à usages non sanitaires ont été crée par le ministère de la santé, de l'économie et des finances ainsi que du travail du 29 mars 2020.

SARL HDPR a fabriqué ce masque en suivant le guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage émises par AFNOR SPEC S76-001.
Ils ont été testé par la direction générale pour l'armement (DGA) en suivant le protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 MARS 2020.

Les masques de la SARL HDPR ne sont ni un dispositif médical ni un masque FFP2.

Utilisez ce masque uniquement pour les utilisations prévues, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice.
Un masque de protection est destiné à l'usage par des personnes saines ne présentant pas de symptôme(s) clinique d'infection virale et n'étant pas en contact avec des personnes présentant de tels symptômes.
Seule la protection limitée contre ke risque visé est revendiquée.

SARL HDPR ne saurait être tenu RESPONSABLE en cas d'utilisation ne respectant pas les consignes strictes d'utilisation et d'entretien figurant dans la présente notice pour l'utilisateur accompagnant chacun des masques.

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté Égalité Fraternité

DGA

NOTICE UTILISATEUR

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser votre masque réutilisable de protection.

Masque à usage non sanitaires

Suivant la note d'information interministérielle du ministère des solidarités et de la santé, de ministère de l'économie et des finances et du ministère du travail parue le 29 mars 2020.

Ce masque est strictement adapté à la crise sanitaire liée au covid 19 contre les projections de goutelettes.

L'utilisation de ce masque s'inscrit dans la stricte application des mesures liées au confinement national en vigueur depuis le 17 mars 2020, des mesures d'organisation du travail ainsi que des gestes barrières.

FARBRICATION FRANCAISE PAR :
SARL HDPR
5 Rue de la Croix Sainte Barbe
52700 Andelot-Blancheville
Tél : 0782253228
E-mail : contact@hdpr.fr
Siret : 80849623600015
T.V.A : FR34 808 496 236
Code APE : 1396 Z

FABRIQUÉ en FRANCE

CONTEXTE D'UTILISATION

CATEGORIE 1-UNS 1

Ce masque de protection est destiné aux professionnels en contact régulier avec le public et ainsi que pour les particuliers.

CATEGORIE 2-UNS 2

Ce masque de protection est porté par des personnes ayant des contacts professionnels occasionnels avec d'autres collègues (entreprises, servies, bureau).
Il est également porté en présence d'autres individus porteurs d'un masque d'une autre categorie.

Il n'est pas destiné à être utilisé par le personnel soignant au contact de patients.

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du règlement UE/2016/425 (masques filtrants de type FFP2).

PERFORMANCES

Protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars 2020.
Efficacité de filtration des particules de 3 microns :
Normes > 90%
Masque HDPR >95.02%
Respirabilité : essai de perméabilité à l'air
Normes >96 L.m2.S-1 pour une dépression de 100PA
Masque HDPR >450 L.m2.S-1 pour une dépression de 100PA

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION ET DE MANIPULATION :

Avant de mettre un masque :
Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique
Pour une réutilisation du masque :
S'assurer que celui-ci ai bien été lavé au préalable selon les recommandations ENTRETIEN

1 - METTRE UN MASQUE BARRIERE

1. Placez le masque barrière sur le visage
2. Tenir le masque barrière de l'extérieur et passer les élastiques de part et d'autre des oreilles sans les croiser.

3. Abaissez le bas du masque barrière sous le menton et vérifier que le masque couvre bien le menton.
4. Pincez la barrette nasale (si existante) avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez.

2 - LORSQUE L'ON PORTE UN MASQUE

Le temps de port du masque est limité à 4 h.

Evitez te toucher le masque ou le porter sur le menton ou sur la tête pour parler.

Chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

Le masque barrière n'exonère absolument pas l'utilisateur des gestes barrières complétés par la mesure de distanciation sociale.

Les consignes sanitaires sont présentées sur le site du gouvernement Français :
http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

3 - POUR RETIRER LE MASQUE:

1- ne pas toucher le devant du masque et l'enlever uniquement par les élastiques

2-Placez immédiatement le masque barrière à laver **dans un contenant spécifique** (sac plastique propre)

3- Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.

4-Nettoyez l'extérieur du contenant spécifique avec un produit nettoyant.